Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-263503385-20261117-DC_2026_67-DE

Centre Communal d'Action Sociale de VITRÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT :
ILLE ET VILAINE

DC_2026_67

CCAS VITRÉ
Centre Communal d'Action Sociale

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil d'Administration

DELIBERATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 17 NOVEMBRE 2026

Nombre de conseillers en exercice : 13 Présents : 9 Votants : 10	L'an deux mille vingt-six, le mardi dix-sept novembre Le Conseil d'Administration réuni, après convocation légale Date de convocation : Mardi dix novembre

Étaient présent(e)s :
Mesdames A. BRIDEL - C. BUSSON – A. DE BURY – J. GIRAUD - C. HEUDE – C. LE MELINER
Messieurs D. LEFEUVRE – P. LEONARDI - B. LINNE

A donné pouvoir :
Madame Roseline KNEZIC, représentée par Monsieur Bruno LINNE

Étaient excusé(e)s :
Mesdames J. BLUM – M. LEDUBY
Monsieur G. PAILLARD

Assistaient :
Madame S. TISON
Monsieur P. FERANDIN

OBJET : Commande Publique - Groupement de commandes ouvert et permanent : élargissement des domaines d'achat intégrés dans la convention

Le Président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique et notamment ses article L.2113-6 à L.2113-8 relatif aux groupements de commandes ;

Vu la délibération n° DC_2024_54 du conseil d'administration du 9 juillet 2024 adoptant la convention cadre de groupement dit ouvert et permanent ;

Considérant que le groupement de commandes a pour objet de mettre en œuvre un mode de fonctionnement plus performant en matière d'achat ;

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Durant ce même délai, un recours gracieux peut également être exercé auprès des services du CCAS de Vitré.

Envoyé en préfecture le 19/11/2026
Reçu en préfecture le 19/11/2026
Publié le
ID : 035-263503385-20261117-DC_2026_67-DE

Centre Communal d'Action Sociale de VITRÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT :
ILLE ET VILAINE

DC_2026_67

CCAS VITRÉ
Centre Communal d'Action Sociale

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil d'Administration

DELIBERATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 17 NOVEMBRE 2026

Considérant qu'une première liste de 5 secteurs d'achat avait été retenue et les dossiers pilotés selon le cas par l'un des membres du groupement chargé d'assurer la procédure de passation et de l'attribution des marchés ;

Considérant qu'à l'issue des 2 premières années de fonctionnement, il est souhaité l'élargissement du périmètre des secteurs d'achat concerné par le groupement ouvert et permanent au domaine d'achat « Acquisition de vêtements et équipements de protection individuelle, entretien des vêtements, achats et services connexes » ;

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la liste des domaines d'achat annexé à la présente délibération qui se substitue à l'annexe de la convention de groupement de commandes permanent initiale, définissant le champ d'application de ce dernier.

Il est procédé au vote :

Nombre de votants : 10
Nombre de voix pour : 10
Nombre de voix contre : 0
Abstentions : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent la question à l'unanimité des votants.

Pour extrait, certifié conforme et exécutoire,
Le Président,

Pierre LEONARDI

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Durant ce même délai, un recours gracieux peut également être exercé auprès des services du CCAS de Vitré.